



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Grève chez Tembec-Matane

Les travailleurs rejettent une offre de règlement proposée par le conciliateur du gouvernement

Matane, le 20 juillet 2011 – Au terme d'une assemblée tenue hier soir, la centaine de membres du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ), a rejeté, dans une proportion de 90%, la recommandation d'acceptation formulée par le conciliateur, Martin Plante, du ministère du Travail.

Ce vote découle d'une journée de négociation intensive à laquelle les parties ont participé la semaine dernière, alors que le conciliateur les avait convoqués à Rimouski. « Les principaux irritants dans cette recommandation portent sur les nouvelles conditions moins avantageuses pour les nouveaux travailleurs notamment au niveau des salaires et aussi, du régime de retraite. Les membres se sont clairement prononcés contre cette option. Nous recherchons plutôt une solution similaire pour le régime de retraite à ce qui a été négocié dans le dossier AbitibiBowater », a commenté Gorges Verreault, représentant national au dossier.

Rappelons que le conflit, déclenché le 10 mai dernier. L'usine de Matane fabrique de la pâte qui sert à la fabrication de papier et emploie une centaine de salariés syndiqués.

Le SCEP-FTQ est le plus important syndicat dans le secteur forestier au Québec et affilié à la plus grande centrale, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ).

-30-

Source : Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ)

www.scepquebec.qc.ca

Pour information : Marie-Andrée L'Heureux, responsable des communications, SCEP-Québec, (514) 916-7373 et Georges Verreault, (418) 732-2240